



Réunion publique – Actualisation du diagnostic et état d'avancement du projet

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Communauté de Communes du Val de Drôme

21 avril 2022

Ordre du jour

1. Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?
2. Un diagnostic actualisé
3. Etat d'avancement du projet et suite de la démarche

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

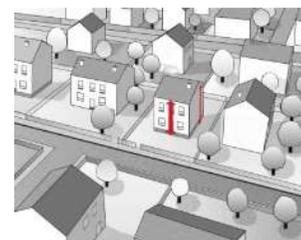
Le PLUi, de quoi parle t-on ?

Un projet de territoire

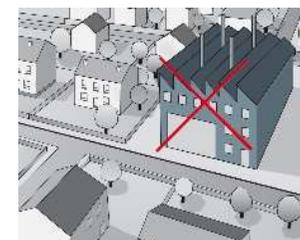
- Le PLU formalise un projet de territoire transversal et global (démographie, habitat, équipements, économie, paysage) pour un horizon 10/15 ans = **horizon 2035 pour le PLUi Val de Drôme**

Un outil réglementaire

- Un **document unique réglementant le droit des sols** de chaque parcelle, publique ou privée, qui remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU, cartes communales...)
- Il répond aux questions suivantes :
 - **Où construire ?**
 - **Que construire ?**
 - **Dans quelles conditions ?**
 - **Quels sont les sites protégés / à protéger ?**



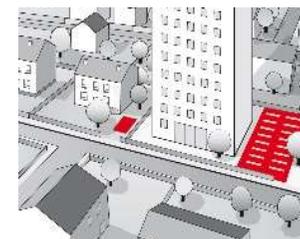
Quelle hauteur maximale ?



Quelle destination est autorisée ?



Quel % minimum d'espaces verts ?

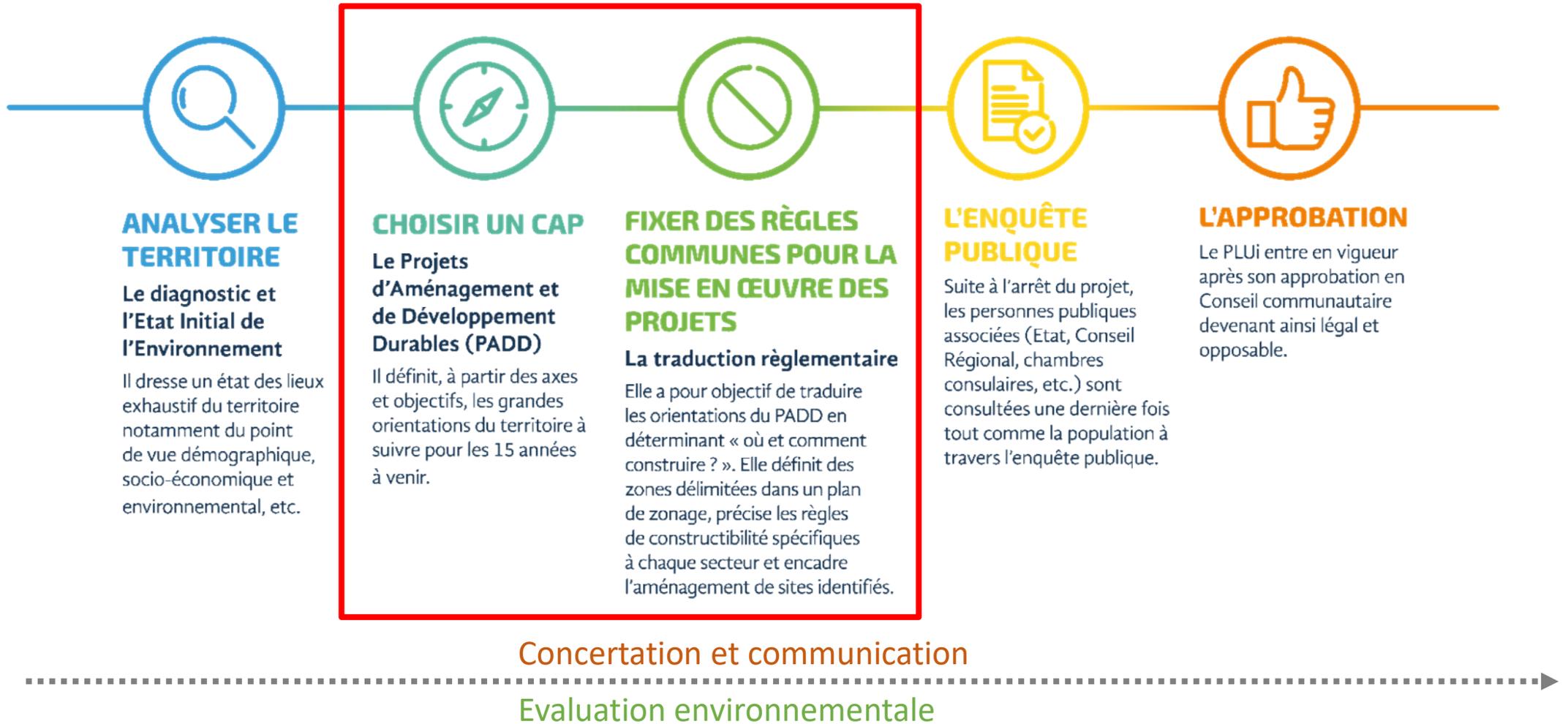


Combien de places de stationnement exigées ?

- Il s'agit donc **d'organiser le développement** pour donner corps au projet politique porté dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Le projet est **évolutif**, pourra connaître des modifications successives pour **correspondre à l'évolution des besoins du territoire**

Les différents temps du projet

Quels enjeux ? → Quel projet ? → Quels outils pour le mettre en œuvre ?



⇒ Un **appui sur les PLU existants** pour proposer des zones similaires pour l'ensemble des communes

Une inscription dans un cadre réglementaire plus large



Lois et documents supra-territoriaux, dont la **loi Climat et Résilience** et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADDET**) Auvergne Rhône Alpes

COMPATIBILITE



Schéma de Cohérence Territoriale Vallée de la Drôme

COMPATIBILITE

PLH du Val de Drôme

COMPATIBILITE

PLUi du Val de Drôme

Règlement graphique et écrit

CONFORMITE

Permis de construire

OAP

COMPATIBILITE

Projets

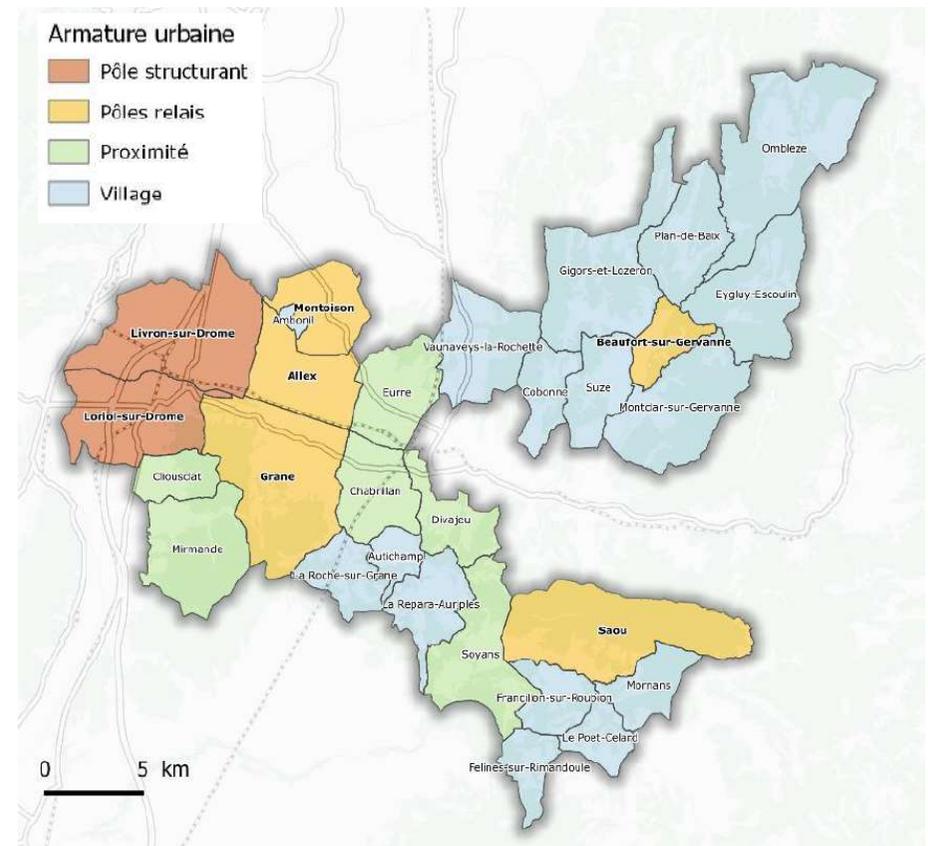
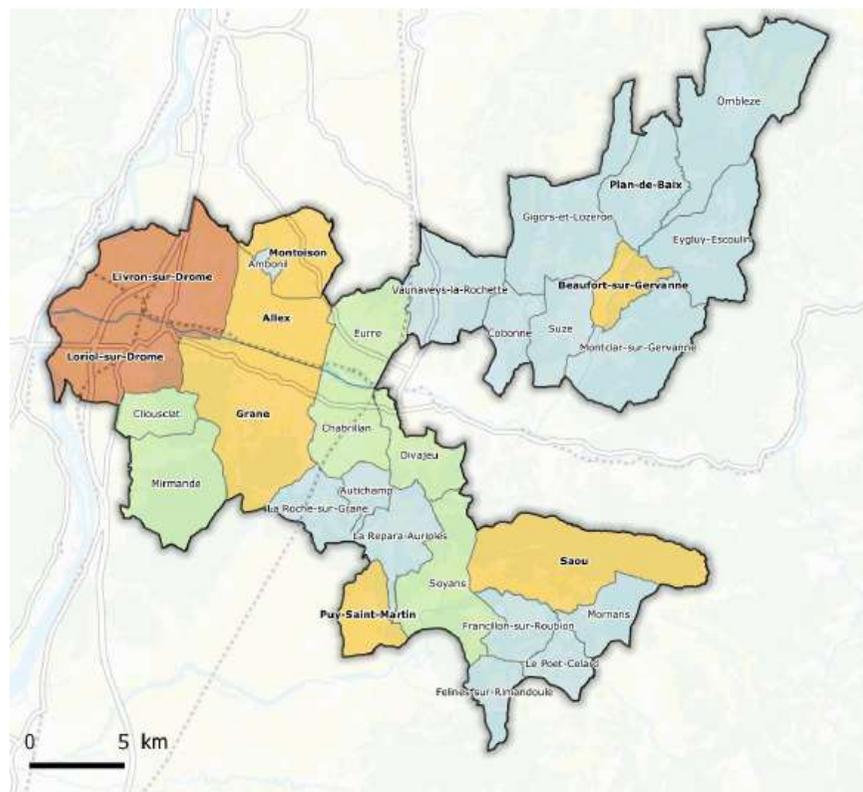
⇒ Le PLUi doit donc mettre en œuvre des objectifs existants à des échelles supra : *maîtrise de la consommation d'espaces, transition écologique et énergétique, urbanisme favorable à la santé, résilience face au changement climatique...*



Un diagnostic actualisé

Un diagnostic actualisé

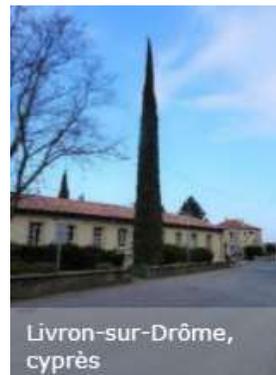
- ⇒ Une session de 4 réunions publiques de présentation du diagnostic, faisant suite à des **ateliers citoyens** tenus en 2019
- ⇒ Une **modification du périmètre** d'études, avec le départ de Puy-Saint-Martin vers Montélimar Agglomération
- ⇒ Des **chiffres actualisés** avec les millésimes INSEE de 2018



Partie 1 – Dynamiques paysagères

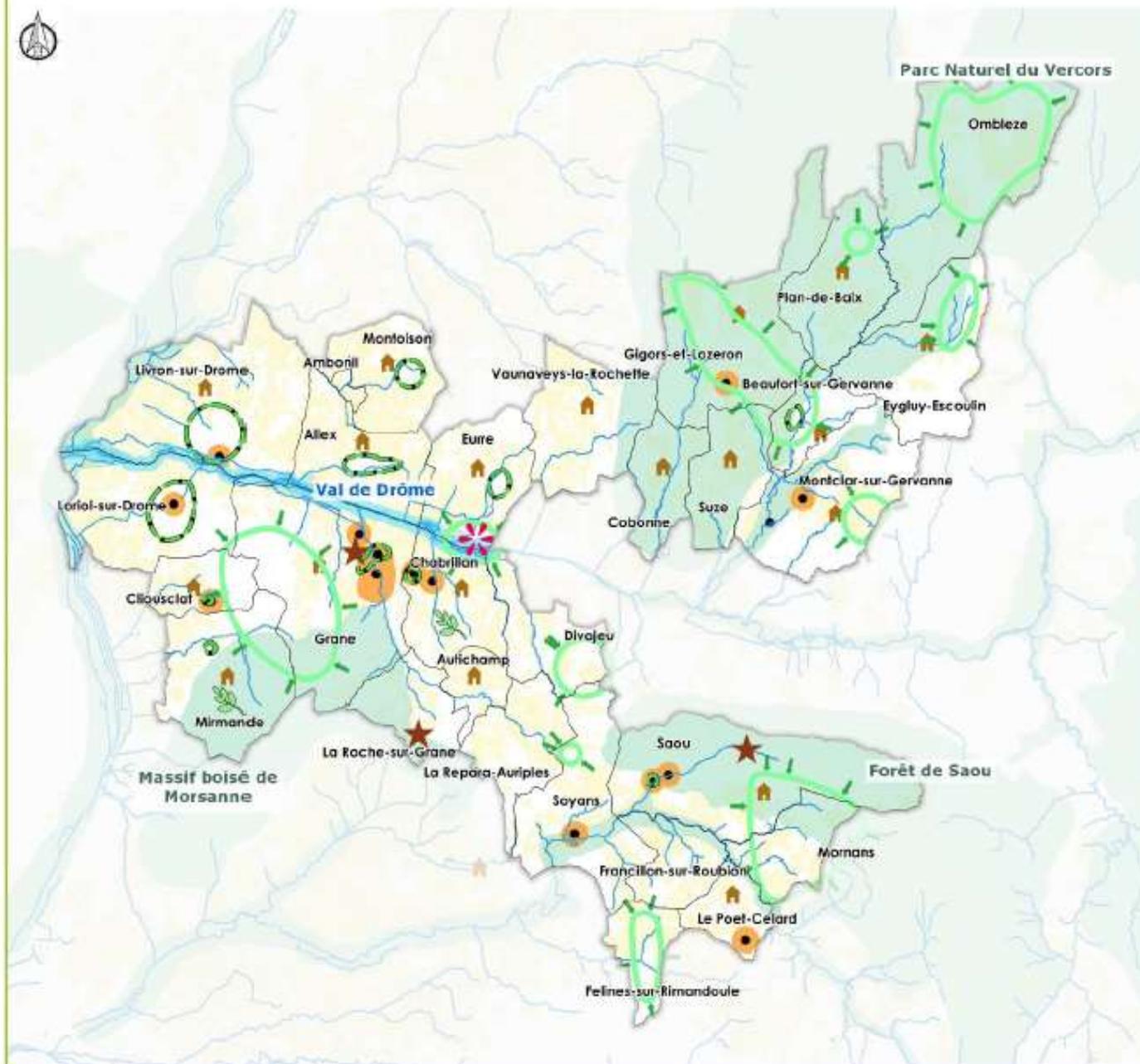
Paysages - Constats

- ⇒ Un territoire aux paysages **riches et diversifiés**, reconnus par de nombreux périmètres institutionnels (*sites classés de Saoû, des Gorges d'Oublèze...*) ;
- ⇒ Un territoire de qualité globalement épargné par les **pressions urbaines** (*en comparaison de Valence ou Montélimar*) et **l'absence de friches industrielles**, mais un développement important du pavillonnaire ;
- ⇒ Une très riche collection de **villages perchés** (19 communes concernées) et une attractivité touristique certaine ;



Synthèse des qualités paysagères et urbaines du Val de Drôme en Biovallée®

PLUi Val de Drôme en Biovallée



Qualités paysagères et urbaines à préserver/développer

-  Ecosite d'Eurre : démonstration des bonnes pratiques de la Biovallée®
-  Labels "village botanique" : relais du tourisme vert et du patrimoine
-  Communes à village perché et/ou façade urbaine à préserver
-  Monuments historiques à valoriser
-  Tourisme géologique
-  Périmètres des monuments historiques
-  Interfaces bâti/espace agro-naturel : réceptacles des trames vertes du grand paysage
-  Agriculture plurielle : une contribution à la richesse paysagère et un support pour l'agrotourisme
-  Milieux ouverts maintenus par le pastoralisme
-  Espaces boisés remarquables : support de découverte et de loisirs et développement du tourisme vert
-  Réseau hydrographique et vallée de la Drôme : supports de découverte et de loisirs
-  Limites communales

0 5 km

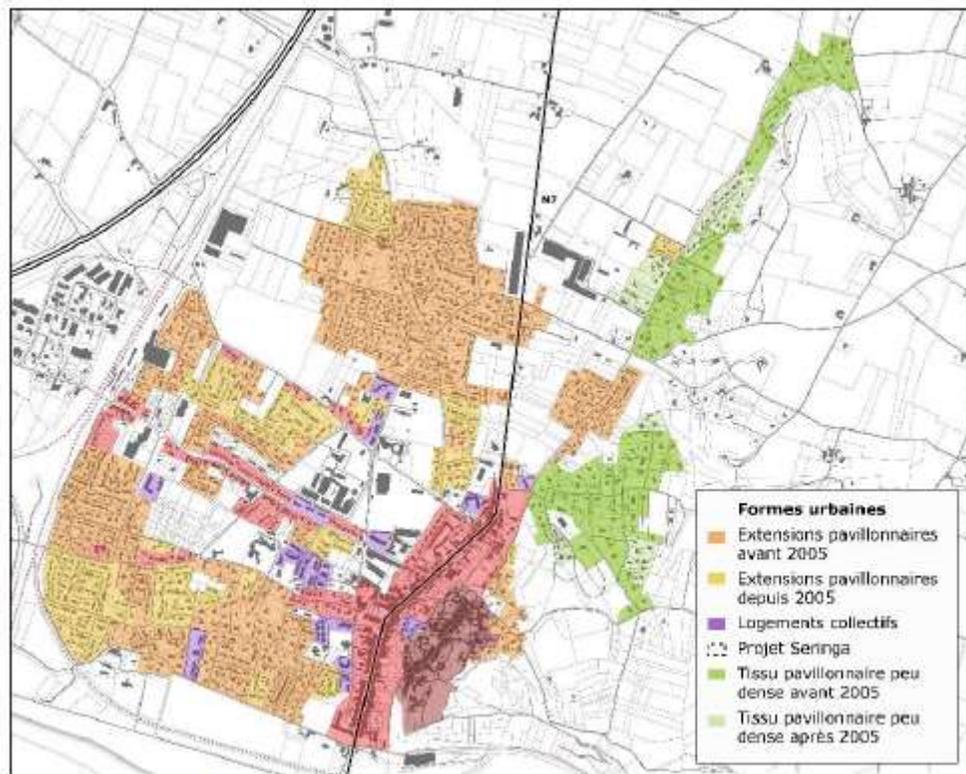
Source : IGN, CITADIA, CCVD
Date : 22 / 11 / 2021



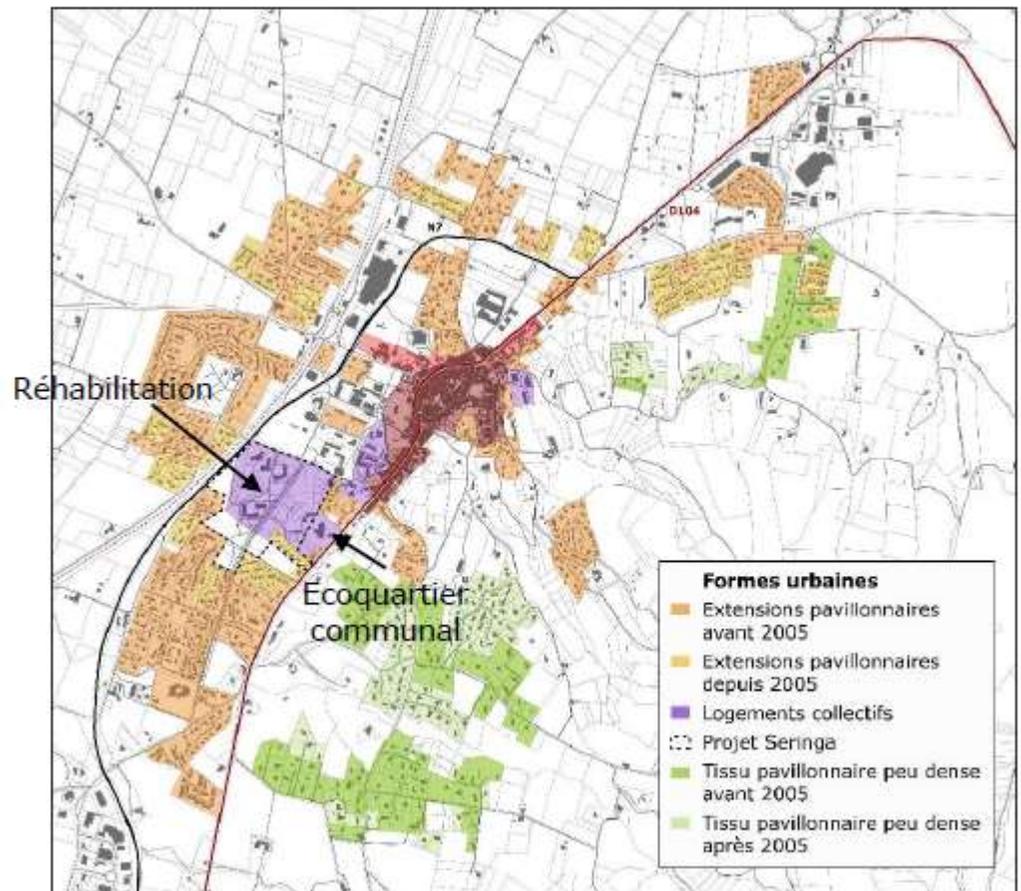
Paysages - Constats

Loriol et Livron :

- ⇒ Des urbanisations progressives, avec une place importante **du pavillonnaire**
- ⇒ Des **infrastructures** facilitant les accès , mais induisant nuisances et ruptures paysagères ;
- ⇒ Des **pratiques agricoles** impactant le paysage : Arboricultures, haies paysagères, ..



Evolution et formes urbaines de Livron-sur-Drôme



Evolution et formes urbaines de Loriol-sur-Drôme

Paysages – Enjeux principaux

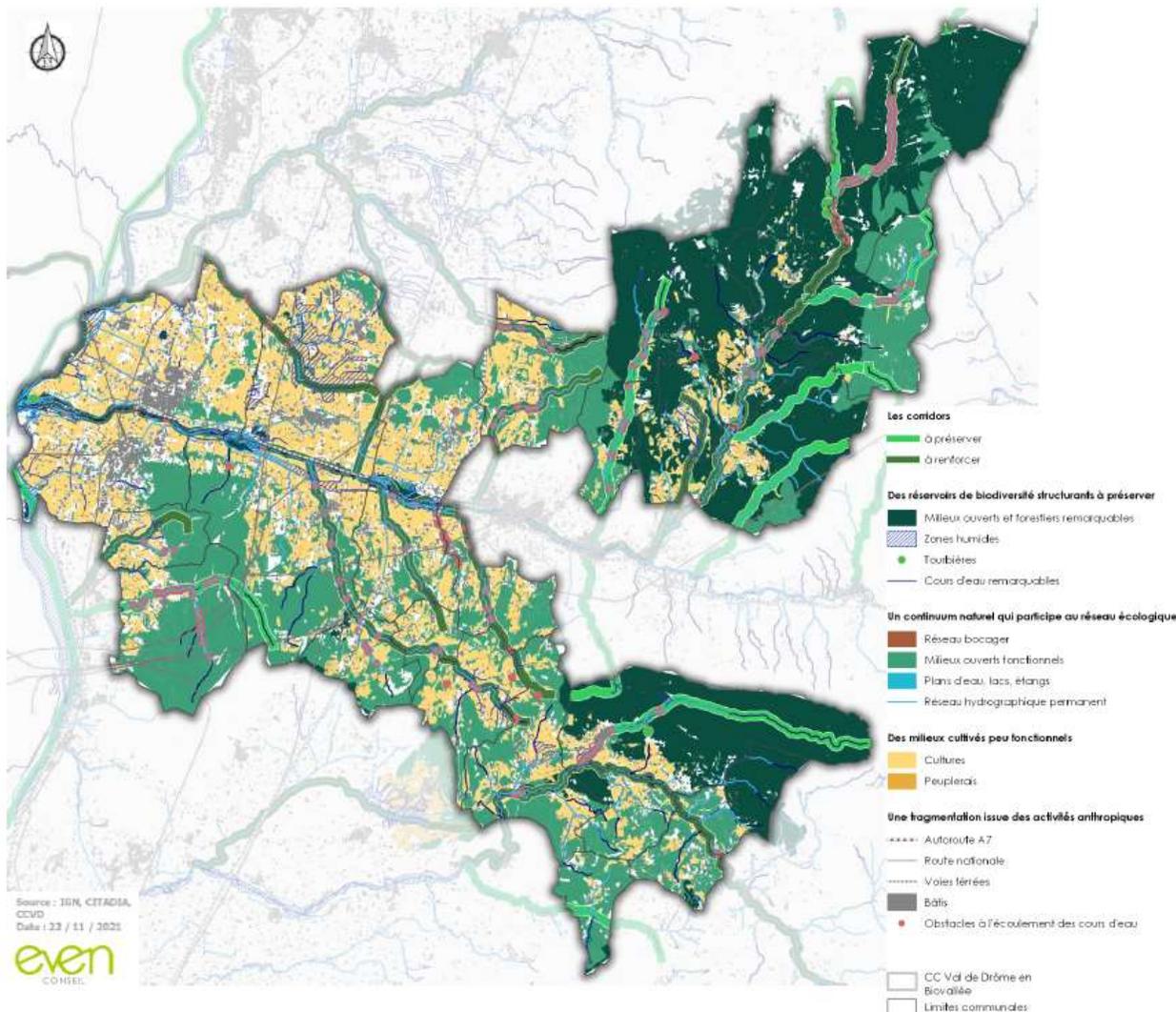
- ⇒ Prendre en compte les **phénomènes de co-visibilité**, en particulier au niveau des villages perchés ;
- ⇒ Préserver les **silhouettes urbaines** existantes en veillant au traitement des franges urbaines ;
- ⇒ Renforcer les mesures **d'intégration paysagère** des projets localisés sur les points sensibles du territoire (coteaux, rebords de plateaux, lignes de crêtes...) ;
- ⇒ Travailler les **connexions** entre trames vertes du grand paysage et espaces de nature en ville (« trame verte urbaine ») ;
- ⇒ Protéger le patrimoine bâti réhabilité et le patrimoine naturel ;

Partie 2 – Performances environnementales du territoire

Un volet diagnostic intégrant également une partie sur les déchets et sur l'énergie, non abordés lors de cette réunion publique

Trame verte, bleue et noire - Constats

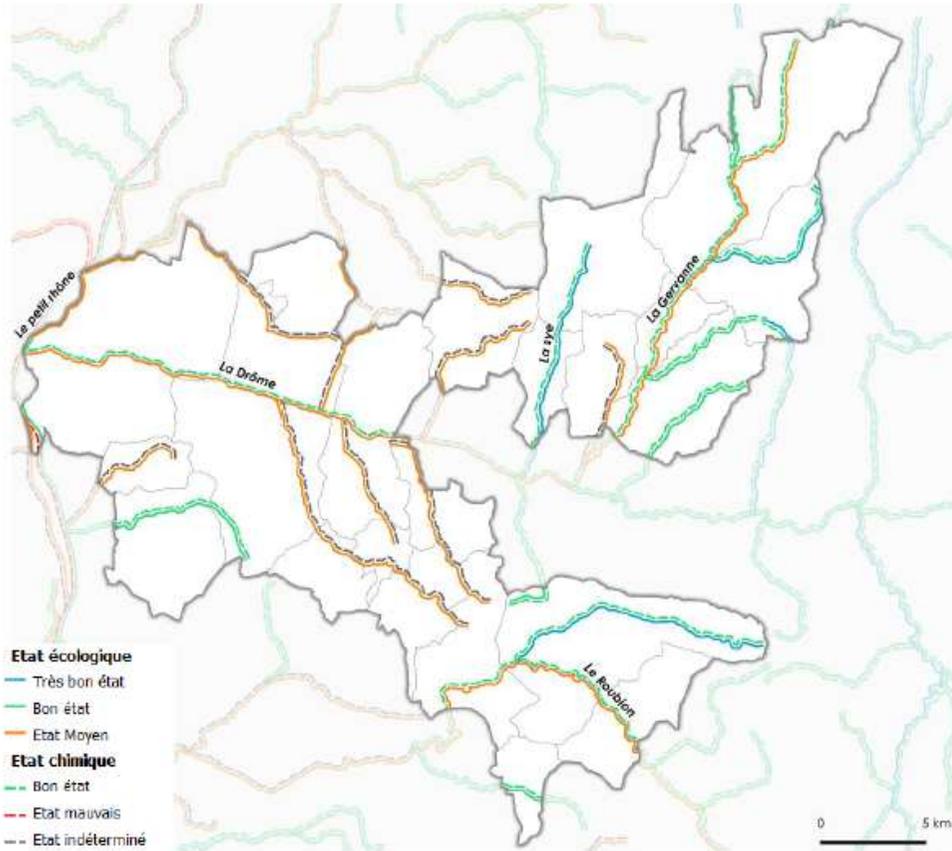
- ⇒ Des espaces boisés très développés;
- ⇒ La Drôme et le Rhône : Trame structurante;
- ⇒ Une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales ;
- ⇒ Une pression forte liée à la fréquentation touristique



Trame verte, bleue et noire – Enjeux principaux

- ⇒ Bien évaluer les enjeux forestiers et conditions de **maintien durable de la forêt**;
- ⇒ Anticiper les effets du réchauffement climatique sur les milieux naturels
- ⇒ Maîtriser la pression de l'urbanisation ;
- ⇒ Concilier développement touristique et agricole avec la préservation des richesses;
- ⇒ Maintenir le caractère sauvage de la rivière Drôme et rétablir la **continuité écologique** des affluents ;

Eau – Enjeux principaux



L'état des masses d'eau de surface au sein de la CCVD - Source : SDAGE RMC 2016-2021

- ⇒ Préserver la **qualité** des masses d'eaux du territoire ;
- ⇒ Protéger les captages ;
- ⇒ Veiller à une cohérence entre développement projeté et capacité
- ⇒ Prendre en compte les évolutions saisonnières et le changement climatique;

Risques et nuisances – Enjeux principaux

Localisation des risques naturels impactant la CCVD

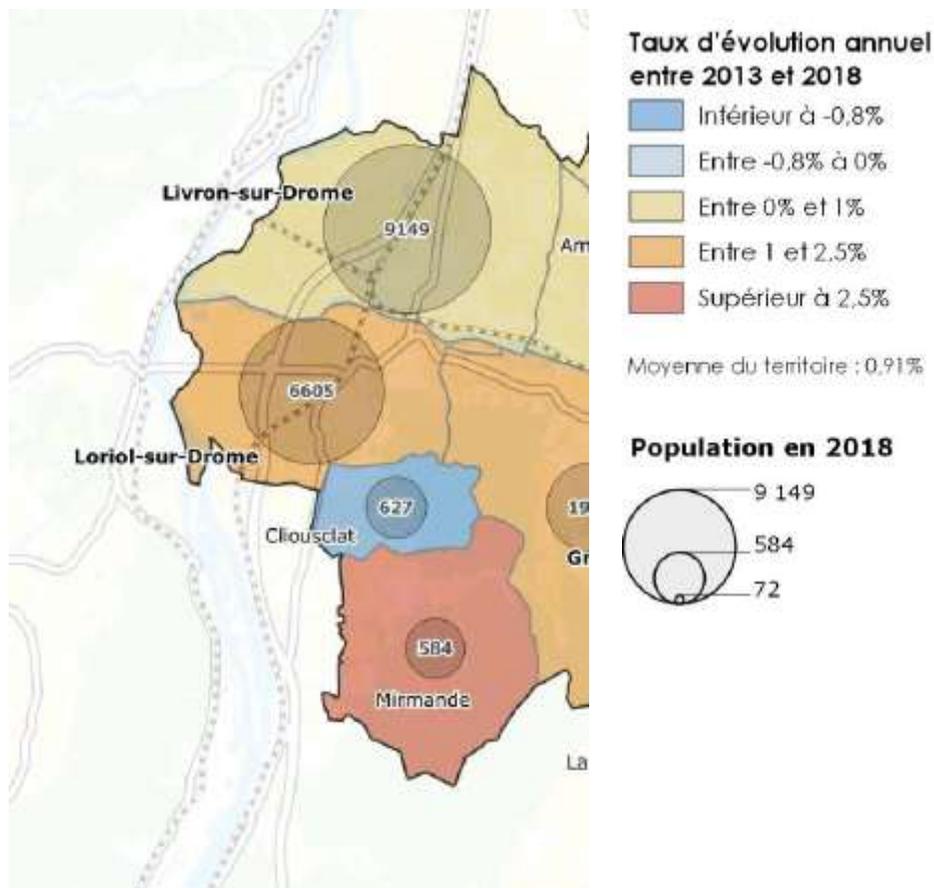


- ⇒ Intégrer les inondations dans les projets de développement ;
- ⇒ Préserver les zones d'expansion des crues et zones préférentielles d'écoulement ;
- ⇒ Anticiper les risques liés au réchauffement climatique : Inondation, Incendie, Retrait d'argile, ...
- ⇒ Prendre en compte les ambiances sonores dans les choix d'aménagement ;

Partie 3 – Analyse sociodémographique et Habitat

Démographie – Constats et enjeux

- ⇒ Une évolution démographique positive et continue depuis 1975 (**30 313 habitants** en 2018), mais ralentie depuis les années 2000 : **+ 1%** annuels entre 2013 et 2018 ;
- ⇒ Un territoire attractif, avec une forte représentation des moins de 20 ans (**26%** de la population)
- ⇒ Mais un vieillissement de la population (plus marqué dans les villages), notamment lié à l'installation de retraités, et des départs de jeunes au moment de leurs études

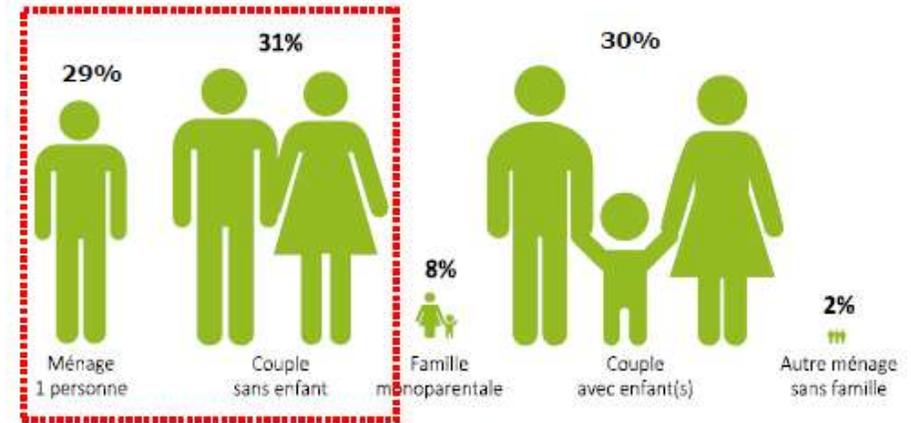


- ⇒ Assurer une dynamique démographique **positive et équilibrée** ;
- ⇒ Maintenir les familles sur le territoire et répondre à l'évolution de la structure des ménages ;
- ⇒ Prendre en compte le **vieillessement** de la population, tout en répondant aux besoins des **jeunes**

Habitat – Constats

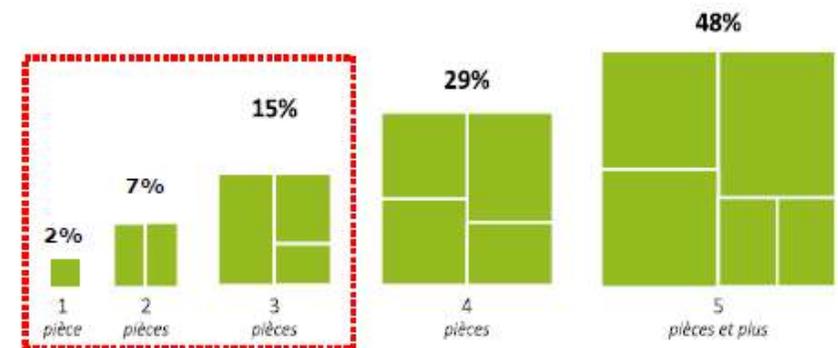
- ⇒ Une inadéquation entre la taille des ménages, leur évolution et l'offre du parc de logements, peu diversifiée (majorité de maisons individuelles de grande taille : **77% de T4 et plus**) ;
- ⇒ Une majorité de propriétaires (**72%**) et une carence d'offre locative ;
- ⇒ Une étude sur les logements vacants menée dans le cadre du PLH : quel potentiel à mobiliser ?
- ⇒ Des résidences secondaires particulièrement représentées dans les villages

Composition familiales de la CCVD en 2018



60% des ménages de la CCVD sont composés d'une à deux personnes en 2018 contre **61%** à l'échelle nationale.

Répartition des résidences principales par typologie en 2015



24% des logements sont composés d'une à 3 pièces en 2018.

Habitat – Enjeux principaux

⇒ S'articuler avec les objectifs et le plan d'actions du **PLH de Val de Drôme**

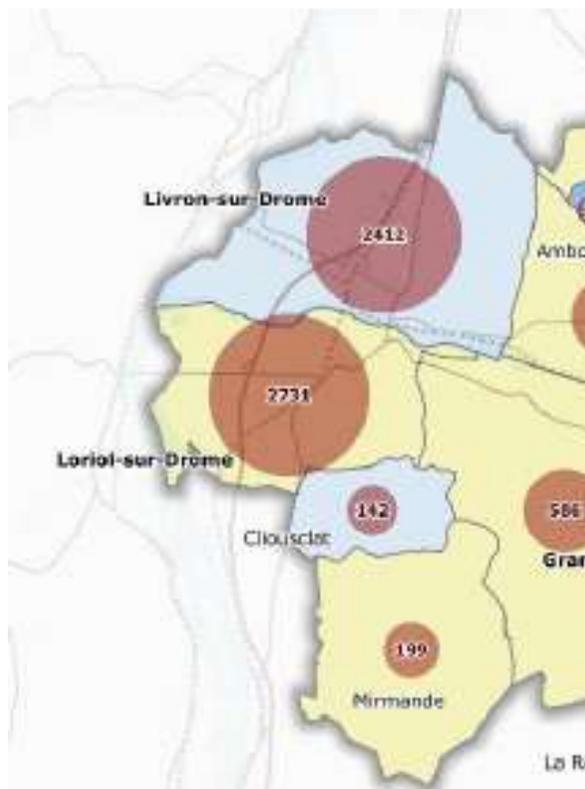
- Proposer une **offre de logements diversifiée** correspondant aux besoins des ménages permettant aux jeunes et aux personnes âgées de rester sur le territoire ;
- Proposer des formes d'habitat moins consommatrices de foncier;
- Inciter à la rénovation énergétique du bâti existant
- Améliorer l'**offre locative**;

⇒ Enrayer le phénomène de **vacance**

Partie 3 – Organisation fonctionnelle: Economie -Equipement- Mobilité

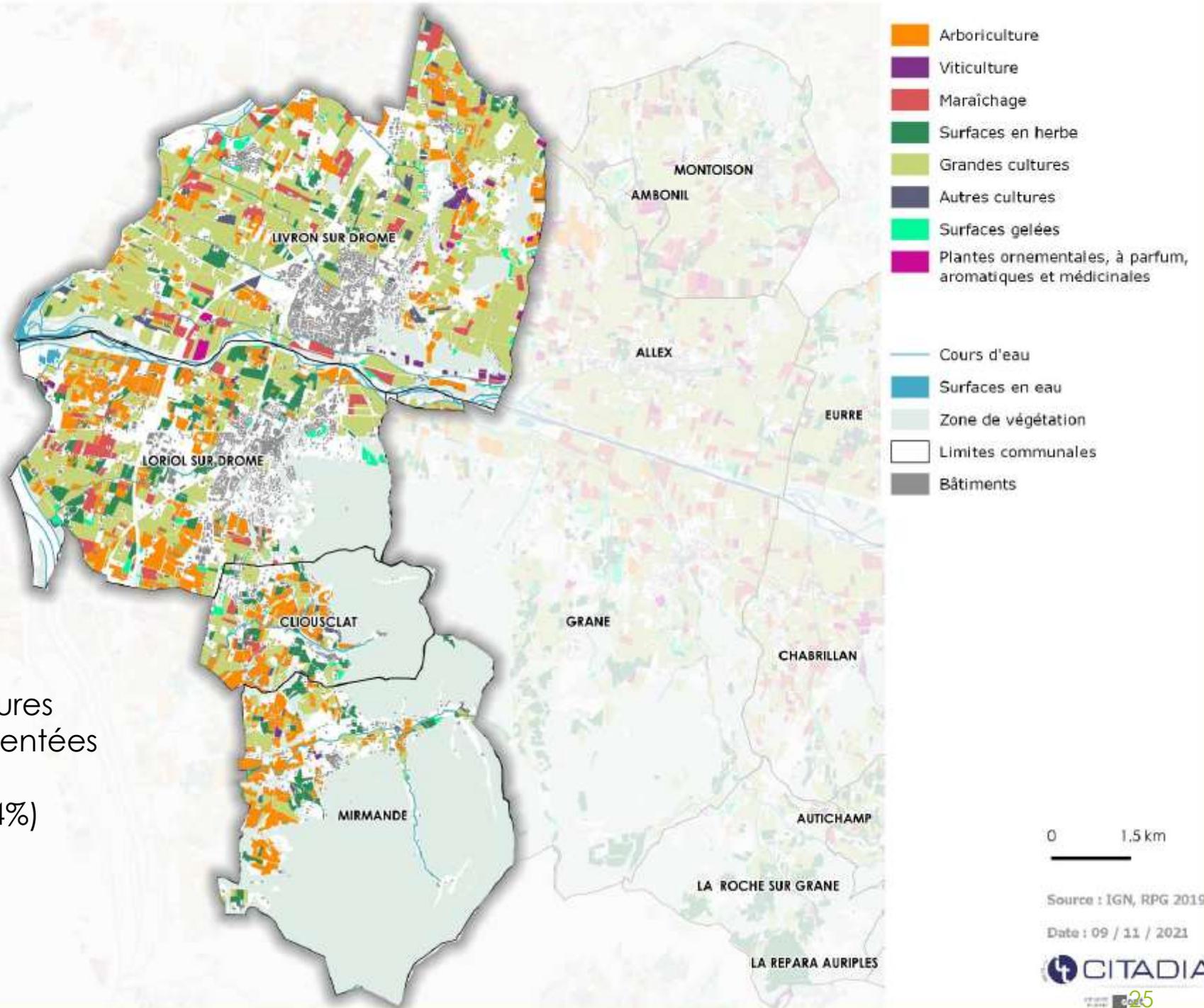
Economie – Constats

- ⇒ Un territoire à dominante résidentielle, avec un peu plus d'un emploi pour deux actifs occupés : 8 873 emplois et un taux de concentration de l'emploi de 0,71 ;
- Livron et Loriol se distinguent comme pôles d'emplois au sein de la CCVD
- ⇒ Une pluralité d'activités (tertiaire, agricole, touristique) ;
- ⇒ Des zones d'activités (7 parcs aménagés) qui permettent l'implantation de nouvelles entreprises
- ⇒ Une activité agricole qui contribue à l'économie, la qualité de vie et l'identité du Val de Drôme



Une agriculture diversifiée - Bassin de la Confluence

PLUi Val de Drôme en Biovallée



⇒ Des grandes cultures largement représentées (50%), avant l'arboriculture (24%)

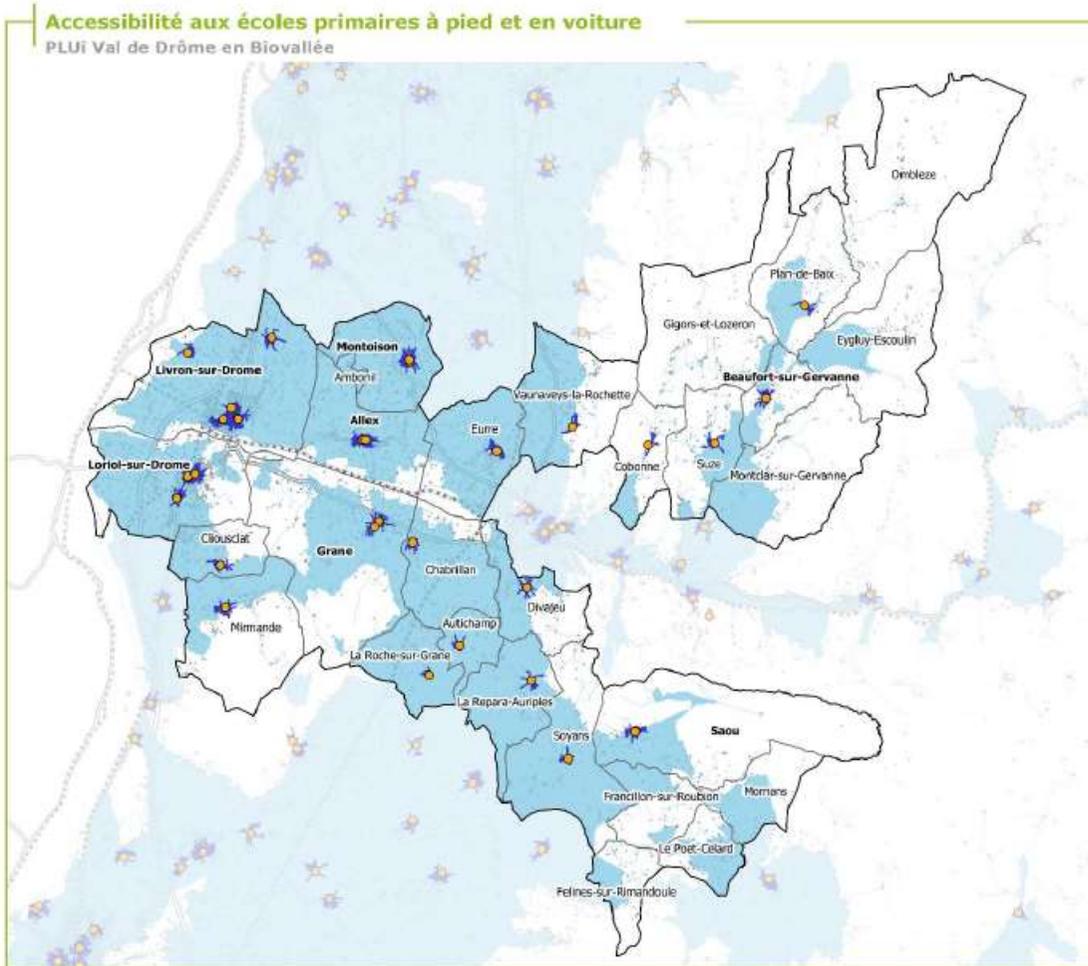
0 1,5 km

Source : IGN, RPG 2019

Date : 09 / 11 / 2021

CITADIA

Equipements et commerces – Constats



Source : IGN, CITADIA, Observatoire des Territoires
Date : 10 / 11 / 2021

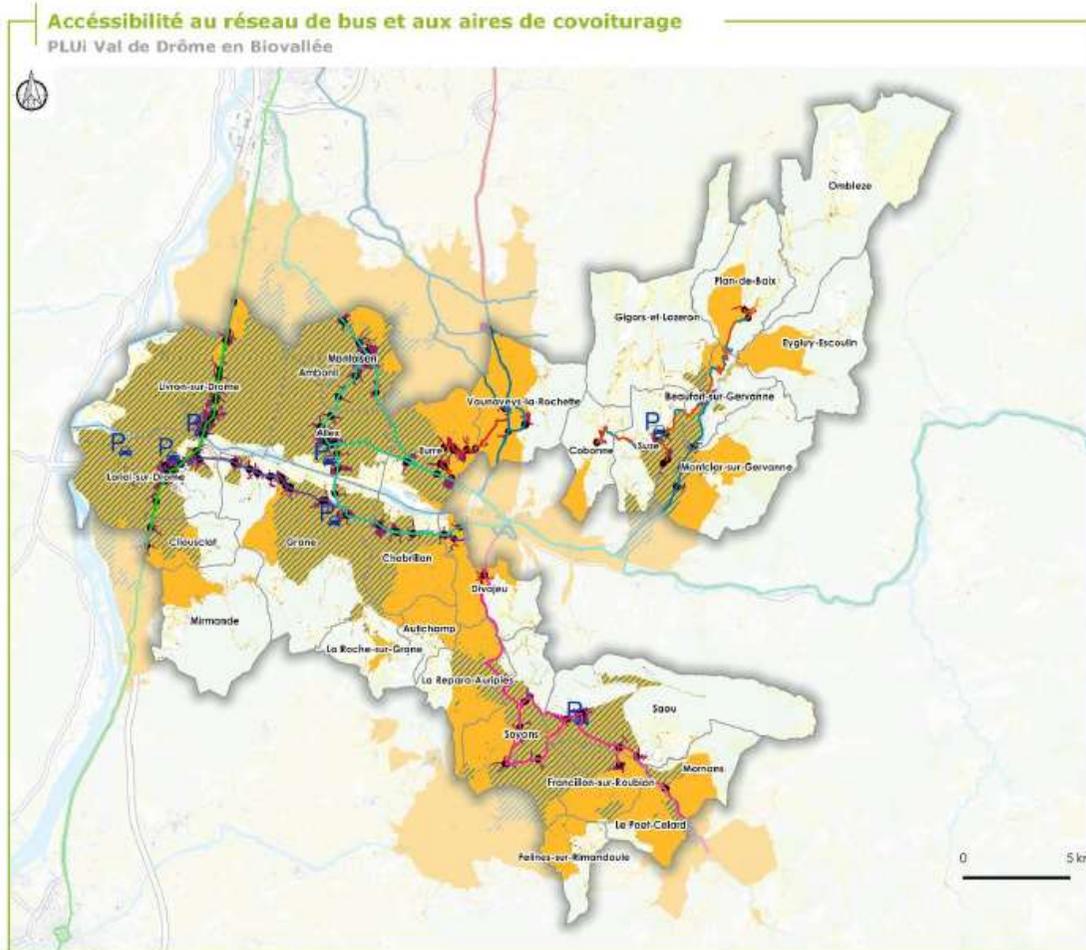
CITADIA
L'observatoire des territoires

- ⇒ Des **disparités d'accès** aux infrastructures : des équipements, commerces et services développés sur les pôles structurants mais inégalement répartis;
- ⇒ Une forte emprise des grandes surfaces impactant les centres-villes et déplacements en voiture ;
- ⇒ Une évasion commerciale importante vers Saulce-sur-Rhône, Valence et Montélimar ;
- ⇒ Un **accès aux soins inégal et difficile**, avec un enjeu de renouvellement des professionnels ;
- ⇒ Un besoin croissant pour la petite enfance ;
- ⇒ Une **offre culturelle** riche

Economie, Commerces – Enjeux principaux

- ⇒ Maintenir la création d'emplois et la **diversité du tissu économique** ;
- ⇒ Développer le commerce et l'artisanat qui font vivre le tissu local ;
- ⇒ Structurer l'économie autour de l'agriculture, des éco-activités, de l'énergie, de l'écotourisme,...
- ⇒ Renforcer le développement des commerces de proximité (circuits courts)
- ⇒ Conserver un **tourisme de qualité**, respectueux de l'environnement naturel et paysagé du territoire (chemins de randonnée...)
- ⇒ Maintenir et renforcer la diffusion des commerces et services en assurant une **complémentarité** de l'offre ;
- ⇒ Pérenniser les équipements culturels et sportifs ;

Mobilités et déplacements – Constats



- Lignes de bus régulières**
- Bourdeaux - Crest
 - Farges Les Valence - Livron - Crest
 - Romans - Chabeuil - Crest
 - SCO Plan de Balx - Beaufort sur G - Suze
 - Valence - Crest - Plan de Balx
 - Valence - Die - Luc en Diois
 - Valence - Montélimar
 - Arrêt de bus des lignes régulières

- Aires de covoiturage**
- 90,5% de la population vit à moins de 10min en voiture d'une aire de covoiturage
 - 51% de la population vit à moins de 10min à pied d'un arrêt de bus
 - 99,1% de la population vit à moins de 10min en voiture d'un arrêt de bus
 - Régis
 - Limite communale

Source : IGN, CITADIA, Observatoire des Territoires
Date : 10 / 11 / 2021

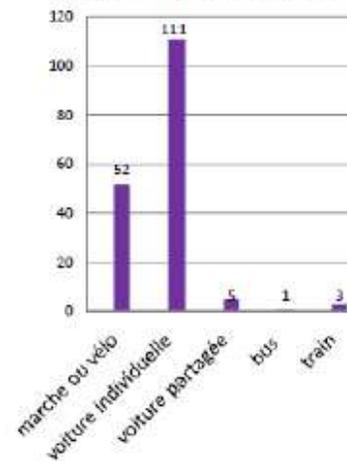


- ⇒ Les Mobilités, une compétence CCVD ;
- ⇒ Un territoire au carrefour de grandes infrastructures de desserte ;
- ⇒ Des déplacements très largement dominés par l'usage de la **voiture individuelle** ;
- ⇒ Des temps de parcours scolaires particulièrement longs, notamment depuis et vers les villages ;
- ⇒ Une offre de **mobilités alternatives** développée pour un territoire rural ;
- ⇒ Une carence de la desserte dans les bassins de Gervanne Sye, et du Haut Roubion ;
- ⇒ Une absence d'intermodalité autour des transports collectifs ;
- ⇒ Une couverture numérique qui tend à être améliorée

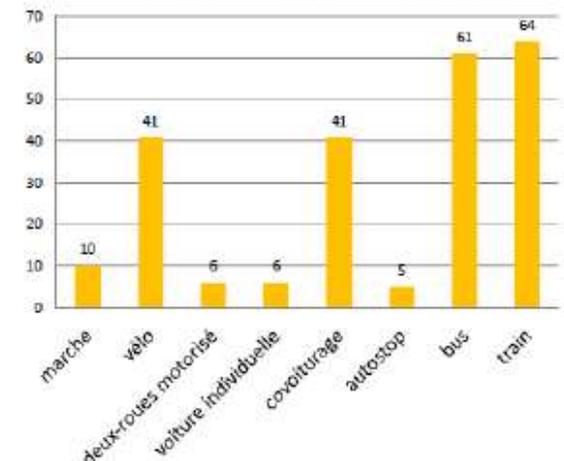
Mobilités et déplacements – Enjeux principaux

- ⇒ Encourager et favoriser les **mobilités durables**, au sein des centre-bourgs mais aussi entre les communes ;
- ⇒ Améliorer la mobilité pour accéder à l'emploi ;
- ⇒ Favoriser **l'intermodalité** autour des points névralgiques de déplacements ;
- ⇒ Renforcer le maillage en **transports en commun** Est – Ouest, et déployer des dessertes pour la vallée de la Gervanne-Sye et du Haut Roubion ;
- ⇒ Sécuriser le développement du **numérique** pour renforcer l'attractivité du territoire

Le mode de déplacements utilisé le plus souvent ?



Votre mode de déplacement idéal



Source : Conseil Local de Développement Vallée de la Drôme_Enquête habitants déplacements 2012

Etat d'avancement du projet
CONCERTATION du PUBLIC

Le calendrier prévisionnel

1^{er} semestre 2022

2nd semestre 2022

2023 / 2024

LE PADD



CHOISIR UN CAP



Une consolidation du projet : scénario et document rédigé

LA TRADUCTION
REGLEMENTAIRE



FIXER DES RÈGLES
COMMUNES POUR LA
MISE EN ŒUVRE DES
PROJETS



Une mise en œuvre du PADD via des **outils réglementaires à affiner** : règlements écrit et graphiques, Orientations d'Aménagement et de Programmation...

DE DERNIERS ECHANGES AVEC LES
PARTENAIRES ET LE PUBLIC



L'ENQUÊTE
PUBLIQUE



L'APPROBATION
Le PLUi entre en vigueur



Finalisation du dossier, arrêt, **enquête publique** et consultations des partenaires, puis **approbation du projet**

PADD : projet politique en cours de structuration

- Un travail sur le **scénario de développement**, articulé avec celui du SCoT Vallée de la Drôme (horizon 2040) et le Programme Local de l'Habitat de la CCVD (horizon 2028)
- Un appui sur le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, approuvé fin 2021, pour une intégration des objectifs de transition écologique au sein du projet
- Une **trame de projet** qui s'appuie sur le Projet de Territoire, en cours

AXE 1

DES **IDENTITÉS** PLURIELLES À VALORISER DURABLEMENT À L'APPUI DES **RESSOURCES ET RICHESSES LOCALES**

AXE 2

UNE **QUALITÉ DE VIE ET UNE ATTRACTIVITÉ** À PÉRENNISER À TOUTES LES **ÉCHELLES** DU VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE

AXE 3

LE VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE, UN TERRITOIRE **D'ÉCONOMIE ET D'EMPLOIS** : AFFIRMER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VIA DIFFERENTS LEVIERS

Un travail sur le règlement graphique

- Un premier **découpage des zones Agricoles, Naturelles et Urbaines**, selon les évolutions souhaitées par les communes : *un travail lors de permanences individuelles afin de cerner les projets*
- Un appui sur les **documents existants**, parfois très récents



Des modalités de concertation fixées en amont du lancement du projet



- Mise à disposition d'une **plaquette d'information** sur le PLUi sur l'ensemble des communes et au siège de la CCVD ;
- Mise en place de **panneaux d'information** tournant sur l'ensemble des communes et au siège de la CCVD ;
- **Mise à disposition** du public des documents au siège de l'EPCI et des communes ;
- Information des habitants, via des **articles de presse**, la **mise en ligne** d'éléments d'informations sur le site de la CCVD et des communes...

Des modalités de concertation fixées en amont du lancement du projet



- Tenue de **registres de concertation** au siège de la CCVD et dans les mairies ;
- Création d'une **adresse mail et d'une adresse postale** dédiée pour recueillir les observations des habitants : concertation.plui@val-de-drome.com ;
- Organisation de **réunions publiques décentralisées** aux 3 étapes clés du PLUi sur les 4 bassins ;
 - *Une première session d'ateliers citoyens en 2019, qui a permis de nourrir le diagnostic*
 - *Une session de réunions publiques début 2022*
- Organisation d'une réunion en plénière ouverte à tout le territoire à Eurre